

Installation d'un logiciel de sécurité « EDR » sur votre ordinateur

Information du 05/09/2022



Résumé

Un technicien se déplacera **entre le lundi 5 et le vendredi 9 septembre** pour **installer un logiciel de sécurité** sur votre poste de travail identifié comme prioritaire. Cela ne changera rien au fonctionnement du poste.

Qu'est-ce qu'un « EDR » ?

Un EDR pour « *Endpoint Detection & Response* » est un **outil de lutte et de réponse contre les logiciels malveillants** généralement installés sur les postes de travail.

Complémentaire à un antivirus traditionnel et plus perfectionné, c'est un outil moderne qui permet notamment une réaction plus rapide en cas de contamination ou d'intrusion.



Dans le cadre de l'attaque subie par le CHSF, c'est un outil précieux qui nous permettra de :

- **Nous assurer que les attaquants ne se réintroduisent pas** dans nos systèmes.
- Disposer d'un moyen efficace pour **prévenir d'éventuelles futures attaques.**

Qui est concerné ?

Cette communication concerne les services et les postes de travail préalablement identifiés.



Comment se déroulera l'opération ?

Un technicien se déplacera **auprès du poste concerné** pour effectuer l'installation du logiciel et sa configuration.

Il pourra utiliser une clé USB préalablement configurée à cet effet.



Vous n'avez aucune action à mener.

L'installation de cet outil **ne change rien au mode d'utilisation du poste**. Vous pourrez utiliser l'ordinateur et ses outils comme avant.

Quand aura lieu la visite des techniciens ?

Plusieurs équipes techniques réaliseront l'opération en parallèle à partir du **lundi 5 septembre 2022**. Ces opérations devraient se poursuivre jusqu'au **vendredi 9 septembre 2022**.

lu	ma	me	je	ve	sa	di
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	28	29	30	1	2



Pour toute question, le support est disponible par téléphone :

 **5 60 20**